

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille  
recrute un contractuel pour l'année universitaire 2018-2019

Dans le champ disciplinaire :  
**Sciences humaines et sociales**

Le recrutement est lié à une décharge d'enseignement pour une activité de recherche sur l'année universitaire 2018 2019. Il est susceptible d'être renouvelé si la décharge est prolongée.

**Adresse administrative et géographique de l'affectation :**

École nationale supérieure d'architecture de Marseille

Adresse : 184 avenue de Luminy – Case 924 – 13288 MARSEILLE Cedex 9

**Missions et activités principales**

**Charges pédagogiques et scientifiques :**

L'enseignant[e] interviendra, en premier cycle, dans le cours magistral de S4 "Socio-anthropologie des espaces publics et privés" et des TD qui y sont associés en lien avec le projet (3h CM ; 32h TD soit 2 groupes). Ceux-ci ont pour vocation de familiariser les étudiants avec les techniques qualitatives de terrain (observation in situ, relevé habité, entretien, questionnaire, etc.)

En deuxième cycle, l'enseignant[e] concentrera ses interventions dans le domaine d'étude "Soutenabilité et hospitalité". Au semestre d'automne, il/elle prendra part au séminaire "(In)hospitalité des lieux" (30h TD). Il/elle devra encadrer les étudiant[e]s dans la production et rédaction d'un travail personnel (TPE), équivalent du mémoire de master universitaire qui pourra aboutir en un TPE recherche en fonction du potentiel du travail et des souhaits des étudiant[e]s. Ce séminaire se propose d'interroger nos sociétés contemporaines en explorant un lieu précis au travers d'un travail de terrain. La dynamique du séminaire s'appuiera sur une démarche pluridisciplinaire qui intègre une approche architecturale, urbanistique et ethnologique qui vise à croiser les regards et à favoriser le croisement des regards sur les notions travaillées dans le cadre du séminaire (hospitalité, lieu, espace, milieu, liminarité, altérité, etc.).

Il/elle participera aussi au séminaire de printemps "Donner formes au récits de vie" (28h TD). Ce séminaire a pour ambition de perfectionner les techniques de terrain qualitatives (notamment celle de l'entretien). Il invite les étudiants à partir à la rencontre d'un habitant de la métropole marseillaise pour comprendre son rapport à celle-ci. Cet enseignement vise à apprendre aux étudiants à s'interroger sur les modes de vie et les usages d'un territoire qui se forme et se transforme ; il met en évidence que le territoire n'a pas d'identité en lui-même, qu'il est le résultat des relations sociales. Il s'intéresse également à la manière de restituer les résultats de la recherche en poussant les étudiant[e]s à réfléchir aux formes pour le faire. L'équipe enseignante est pluridisciplinaire (art, architecture et sciences humaines et sociales).

L'enseignant[e] assurera enfin le cours d'anthropologie de l'espace destiné aux étudiants en formation professionnelle continue à raison de 8h au semestre d'automne et de 12h au semestre de printemps. Cet enseignement se déroule le samedi matin et a pour but de sensibiliser les étudiants au champ des sciences humaines et sociales et du rapport que les sociétés humaines ont à leur milieu.

**Obligations de service :**

Le poste correspond à un service d'enseignement de 128 heures de travaux dirigés pour l'année, non comprises les autres obligations de service. En effet, sont obligatoires la participation aux jurys et aux réunions pédagogiques.

**Environnement professionnel :**

**Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :**

L'ENSA-Marseille accueille 1100 étudiants chaque année, dont 959 en formation initiale (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles) et 13% d'étudiants étrangers (toutes formations confondues).

Elle est la seule école d'architecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la région Corse d'où sont issus une grande majorité d'étudiants. Outre la formation initiale organisée en quatre départements pour le 2<sup>e</sup> cycle, l'ENSA-Marseille, s'appuyant sur un département de la recherche doctorale en architecture (DREAM), est l'une des 12 écoles à avoir mis en place une formation doctorale dont le développement constitue une priorité. Avec l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-Marseille Université et l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage, elle construit l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires.

L'école propose également un double cursus architectes/ingénieurs - ingénieurs/architectes avec Polytech'Marseille d'Aix Marseille Université.

Elle est l'une des 5 écoles délivrant le diplôme d'architecte en formation continue avec un recrutement bisannuel.

#### **Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :**

L'école de Marseille accueille **trois unités de recherche habilitées** :

L'unité de recherche **PROJECT(s)** aborde la question du projet dans les disciplines de l'architecture, du paysage, de l'urbanisme, du design et de l'ingénierie. Elle a vocation à étudier les savoirs en actes dans le projet : les savoirs convoqués et utilisés dans la conception ; les savoirs transformés et produits par la conception. Elle cherche à déterminer sous quelles formes ceux-ci sont effectivement sollicités, et ceux-là, effectivement produits.

Cette approche du projet, qu'elle soit disciplinaire ou transdisciplinaire, puise dans les cinq axes du laboratoire qui organisent, en leur sein, des thèmes et actions de recherche : "Pédagogie réflexive du et pour le projet" ; "Les territoires et objets multiscalaires en projet" ; "Projeter face aux risques" ; "Ambiances, Energie, Environnement durable dans le projet" ; "Modèles numériques et méthodes pour le projet".

**INAMA** : Les travaux du laboratoire sont centrés sur l'époque contemporaine (XIX siècle à nos jours) et l'aire régionale Méditerranéenne, ils abordent les questions des productions doctrinales et de projets à différentes échelles. Déclinant une thématique générale centrée sur les rapports entre dynamiques globales et locales, les recherches traitent particulièrement : de la construction contemporaine du territoire urbain et métropolitain (histoire et atlas des territoires), des transferts et adaptations de normes et de modèles, de la construction des postures méditerranéistes en architecture, des jeux d'acteurs entre experts et politiques, des doctrines et des pratiques d'identification et d'intervention sur les patrimoines.

**MAP-GAMSAU** : Le laboratoire MAP-Gamsau est l'équipe fondatrice de l'UMR 3495 CNRS/MCC MAP. Le MAP, Unité Mixte de Recherche du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et du Ministère de la Culture et de la Communication, fédère des équipes au CNRS et au sein des écoles d'architecture de Lyon, Nancy, Marseille et Paris La Villette.

Depuis janvier 2014, le Map-Gamsau est hébergé par le CNRS sur le campus Joseph Aiguier à Marseille. L'équipe s'est recentrée autour d'un objectif scientifique principal : développer des méthodes, des outils et des modèles pour observer, comprendre et documenter les évolutions du bâti patrimonial. Interrogeant des technologies et formalismes existants, ou en introduisant des outils informatiques et des méthodologies d'étude expérimentales, l'approche du laboratoire se caractérise par les quatre éléments suivants : une méthode de travail, intégrant les logiques de modélisation architecturale aux pratiques de la visualisation d'informations ; une mise en œuvre de modèles théoriques et de représentations graphiques répondant aux exigences particulières du domaine d'application ; des protocoles d'acquisition de données métriques innovants ; un important effort de déploiement des travaux de recherche vers les communautés scientifiques et professionnelles du domaine ainsi que vers le grand public.

Depuis janvier 2016, l'équipe est liée au Centre Interdisciplinaire de Conservation et Restauration du Patrimoine (CICRP) au travers d'une convention de laboratoire commun (Lab-Com MAP(CICRP)).

#### **Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :**

Le champ « SHSA » compte aujourd'hui deux enseignantes en sciences humaines et sociales (anthropologie et sociologie) et un poste réservé à l'enseignement du droit. Le présent demi-poste viendrait renforcer le champ des SHS à l'école

Les Sciences de l'Homme et de la Société pour l'Architecture est un champ qui rassemble de nombreuses disciplines : du droit à l'anthropologie en passant par la sociologie, la philosophie, la psychologie, la géographie, les sciences politiques, etc.

Les enseignements de licence ont vocation à amener les étudiants, non seulement à se familiariser avec des notions de base des sciences humaines et sociales mais également à aiguiser leur esprit critique et à appliquer des techniques de recherche, propres à l'anthropologie et la sociologie.

Les enseignant[e]s en SHS ont vocation à intervenir dans les domaines d'études "Architecture, processus et partage" et "Soutenabilité et hospitalité", mais sans exclusive.

<http://www.marseille.archi.fr/wp-content/uploads/2013/05/DE2-Architecture-processus-et-partage.pdf>

<http://www.marseille.archi.fr/wp-content/uploads/2013/05/DE-SOUTENABILITE-NUAGE-2018-05-2-LIGHT.pdf>

#### **Liaisons hiérarchiques :**

Directeur de l'école

#### **Liaisons fonctionnelles :**

Ensemble de la communauté enseignante, chercheurs et personnel administratif

**Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :**

localisation à Marseille, sur le site de Luminy ; respect impératif de l'emploi du temps.

**Titres, diplômes et compétences requis (fournir les justificatifs) :**

- être titulaire d'un diplôme de doctorat en sciences humaines et sociales ou en sciences politiques
- justifier obligatoirement d'une expérience de recherche
- être doté d'une capacité à s'intégrer dans une équipe et à animer des synergies pluridisciplinaires

**Nature et durée des contrats :**

- Contractuel de l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille
- Ce contrat est limité à un an du 1<sup>ER</sup> septembre 2018 au 31 août 2019
- Base de la rémunération brute mensuelle : 600 €

**Dossier de candidature :**

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- Une lettre de motivation.
- Une note pédagogique relative à la spécificité de l'enseignement du projet et de la théorie dans les écoles d'architecture développée au regard du projet d'établissement & pédagogique de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille (3 pages maximum).
- Un CV faisant ressortir ses expériences professionnelles d'architecte, ses références (diplômes, publications, enseignement, recherche), ses réalisations et sa situation professionnelle actuelle.
- Une copie des diplômes
- Une copie de la carte nationale d'identité

**Dépôt des candidatures**

Les dossiers de candidature complets doivent être transmis par voie électronique à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille : 184 avenue de LUMINY – case 924 – 13288 Marseille cedex 09,

**avant le mercredi 11 juillet 2018 à 12 heures** à [direction@marseille.archi.fr](mailto:direction@marseille.archi.fr)

Le dossier portera la mention « **recrutement d'un contractuel SHS 128 heures** ».

Après examen des dossiers par le jury, les candidats dont les dossiers seront présélectionnés seront auditionnés à l'école le  
**Lundi 16 juillet 2018 à 9h30 en salle des professeurs.**

**La rentrée universitaire du deuxième semestre a lieu le mardi 4 septembre 2018.**

**Qui contacter ? :**

Muriel Girard, enseignante dans le champ SHS : [muriel.girard@marseille.archi.fr](mailto:muriel.girard@marseille.archi.fr)

Nadja Monnet, enseignante dans le champ SHS: [nadja.monnet@marseille.archi.fr](mailto:nadja.monnet@marseille.archi.fr)

Alexandre Chapuis, enseignant responsable de la Formation professionnelle continue : [alexandre.chapuis@marseille.archi.fr](mailto:alexandre.chapuis@marseille.archi.fr)

Corinne Guez, directrice des études : [corinne.guez@marseille.archi.fr](mailto:corinne.guez@marseille.archi.fr)